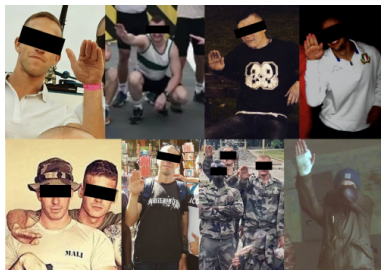


Une filière néonazie au sein de l'armée française

PAR SÉBASTIEN BOURDON
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 17 MARS 2021

Mediapart révèle une cinquantaine de nouveaux cas de militaires néonazis. Des hommes qui n'hésitent plus à afficher leurs convictions à l'intérieur de leurs casernes ou lors de missions menées par l'armée française. «*Les éléments soulevés par l'enquête de Mediapart sont très graves*», reconnaît le ministère des armées.



Montage effectué à partir de captures d'écrans sur les réseaux sociaux. Les soldats qui effectuent des saluts nazis sur les réseaux sociaux privilégient des gestes avec le seul avant-bras tendu. © Mediapart

En décembre 2019, le caporal Nikita H. partage sur son compte Instagram, qui comptabilise plus d'un millier d'abonnés, une vidéo compilant des souvenirs de sa participation à l'opération «Harpie» visant à lutter contre l'orpaillage illégal en Guyane. On voit ce membre de la Légion étrangère d'origine ukrainienne en tenue de combat, écartant des lianes, traversant des rivières dans la jungle amazonienne.

Cela ne déparerait pas dans **ces reportages** montrant la difficile traque des braconniers d'or que l'armée française aime à mettre en scène. Sauf que là, le compte-rendu fait par Nikita n'est pas ripoliné par sa hiérarchie. La dernière séquence montre quatre jeunes enfants noirs effectuant... un salut nazi. Les petits répètent à tue-tête «*Sieg Heil !*» tout en tendant maladroitement le bras, un geste que, selon toute évidence, quelqu'un leur a demandé d'effectuer et dont les enfants ne comprennent pas la portée. La vidéo, nauséuse, est agrémentée d'un ironique commentaire en russe: «*Aryens*»...

La consultation du compte Instagram du légionnaire ne laisse pas place au doute quant à sa fascination pour l'idéologie nazie. Torse nu à la plage, il porte une croix gammée en pendentif. Et lorsqu'il prend la pose devant la tour Eiffel, il accole à sa photo une image d'Adolf Hitler dans la même pose devant le même monument en 1940.



Lorsque le légionnaire Nikita H. prend la pose devant la Tour Eiffel, il accole à sa photo une image d'Adolf Hitler dans la même pose devant le même monument en 1940. © DR

Après avoir révélé **en juillet 2020** comment une dizaine de militaires se vantaient sur les réseaux sociaux de leur adhésion à l'idéologie néonazie, Mediapart dévoile aujourd'hui, documents à l'appui, qu'en réalité le phénomène est d'une tout autre ampleur: nous avons découvert 50 nouveaux cas de militaires affichant leur nostalgie pour le III^e Reich. Interrogé, le ministère des armées reconnaît que «*les éléments soulevés par l'enquête de Mediapart sont très graves*».

Bon nombre de ces nouveaux cas se retrouvent dans les rangs de la Légion étrangère mais pas uniquement. En plus des six régiments métropolitains que compte cette célèbre institution, le 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (3^e RPIMa), le 35^e régiment d'infanterie (35^e RI) et le 132^e régiment d'infanterie cynotechnique (132^e RIC) sont concernés à la marge. À noter que la plupart des cas identifiés ne sont pas isolés. Les uns sont en contact avec les autres. On les retrouve souvent réunis sur des photos de groupe.

Le précédent article de Mediapart révélait la présence de militaires néonazis au sein du 13^e bataillon de chasseurs alpins (13^e BCA), du 1^{er} régiment de

hussards parachutistes (1^{er} RHP), du 2^e régiment d'infanterie de marine (2^e RIMa), etc. Nos nouvelles révélations portent à 14 le nombre de régiments de l'armée française comptant de tels individus dans leurs rangs. Comparée à l'ensemble des 210000 militaires, la soixantaine de cas désormais identifiés en quelques mois par Mediapart pèse peu mais notre enquête, menée essentiellement en sources ouvertes (c'est-à-dire en consultant les publications sur les réseaux sociaux accessibles à tous) avec les moyens qui sont ceux d'un journal et non de l'État, ne saurait être exhaustive.

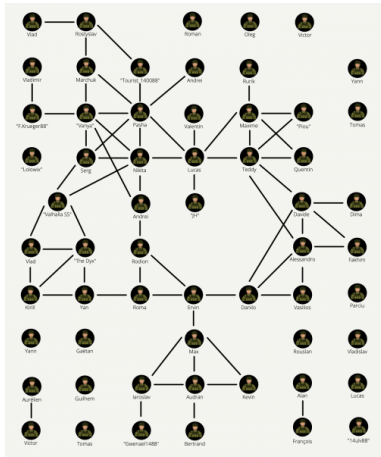


Schéma montrant les relations réelles et virtuelles entre les militaires néonazis identifiés par Mediapart. © © Sébastien Bourdon avec Canva.

Surtout, cette enquête, parcellaire et limitée aux seuls néonazis (sans retenir les militaires affichant des convictions d'autres familles de l'extrême droite), contredit les chiffres officiels. En juin 2019, le rapport de la mission d'information sur les services publics face à la radicalisation des députés Éric Diard et Éric Poulliat estimait que «le personnel des forces armées [...] paraît dans notre pays à l'abri, pour l'instant, de toute radicalisation notable». Les rapporteurs s'appuyaient sur les chiffres que leur avait soumis la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD). Selon ce service de renseignement dit du premier cercle, la proportion de suspicion de radicalisation («qu'elle soit islamique ou politique») est évaluée à 0,05% dans l'armée de terre, à 0,03% dans la marine. Le site Opex360 **relevait alors** que cela représentait, à en croire les pourcentages

donnés, 57 radicalisés au sein de l'armée de terre – «*essentiellement des cas d'islam radical*», avait précisé le rapport – et 11 dans la marine.

Comment expliquer que Mediapart ait recensé de son côté une soixantaine de cas, et seulement néonazis?

Le ministère des armées a une réponse toute trouvée: il tente de minimiser nos chiffres par de savants calculs, fruits «d'une analyse minutieuse» (voir sa réponse complète dans l'onglet Prolonger). Selon le ministère en effet, sur les 50 noms que nous lui avons soumis, «une douzaine ne sont plus liés aux armées; pour une vingtaine des cas cités, nos investigations, qui se poursuivent, ne confirment pas vos informations de liens avec l'ultradroite; une dizaine de légionnaires avaient déjà été détectés lors de leur engagement. N'étant pas impliqués dans des affaires de crimes de sang, ils ont été recrutés dans le cadre du droit à l'oubli spécifique à l'incorporation dans la Légion étrangère. Ils ont été mis en garde et n'ont, à notre connaissance, rien publié depuis leur engagement; enfin, quelques-uns des militaires cités avaient déjà été détectés et sanctionnés pour les faits évoqués. Au bilan et en l'état de nos investigations, Mediapart révèle l'existence de 6 à 7 cas qui n'étaient pas encore détectés sur nos radars». On passerait donc de 50 militaires à moins d'une dizaine. Et la conclusion devient évidente: «Ces comportements condamnables relèvent du domaine de la dérive individuelle.» Une façon de botter en touche récurrente pour le ministère, dès lors que des militaires d'extrême droite défrayent la chronique (**voir ici**).

Mediapart, de son côté, maintient ses informations pour l'ensemble des militaires identifiés. Pour établir son décompte de 50 cas de militaires aux convictions néonazies, nous n'avons en effet retenu que des

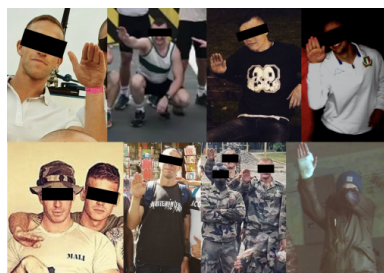
soldats dont le culte du III^e Reich se traduit par des références incontestables et multiples (voir Boîte noire). Si des militaires figurant néanmoins sur notre liste ont quitté l'armée, il s'agit d'un changement de situation récent. À la suite de l'envoi de nos questions aux militaires mis en cause, bon nombre d'entre eux ont par ailleurs modifié les paramètres de confidentialité de leurs profils sur les

réseaux sociaux, voire supprimé leurs comptes (voir l'onglet Boîte noire). Nous en avons cependant bien évidemment gardé toutes les traces. Enfin, concernant la «dizaine de légionnaires déjà détectés», le ministère les balaye d'un revers de main considérant qu'ils n'ont, «à notre connaissance, rien publié depuis leur engagement». En réalité, pour la quasi-totalité des militaires incriminés, les éléments sont concomitants avec leur période d'engagement.

Un drapeau de la République de Salò

L'aveuglement des autorités est d'autant plus difficile à comprendre que les militaires que nous avons identifiés affichent sur les réseaux sociaux leur fascination pour le nazisme avec des codes peu discrets (et récurrents d'un régiment à l'autre).

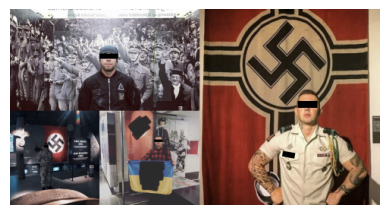
Ainsi, nombre de soldats se risquent aux saluts nazis sur les réseaux sociaux. Certains cherchent à maquiller, un peu, leur geste. Tous de la même manière. Les uns apparaissent le bras tendu tout en masquant leur visage, d'autres font le choix d'un salut effectué avec le seul avant-bras tendu. L'un des militaires faisant ce demi-salut nazi porte à cette occasion un sweat-shirt orné d'un «88» assorti d'une *totenkopf*, l'emblème d'une division SS notamment affectée à la garde des camps de concentration et d'extermination nazis.



Montage effectué à partir de captures d'écrans sur les réseaux sociaux. Les soldats qui effectuent des saluts nazis sur les réseaux sociaux privilégient des gestes avec le seul avant-bras tendu. © Mediapart

Autre technique pour afficher leurs idées de manière plus ou moins subtile: plusieurs militaires partagent sur les réseaux sociaux des photos les montrant en train de prendre la pose devant des drapeaux du III^e Reich... exposés dans des musées. Une pratique qui *a minima* interroge sur l'imaginaire de ces soldats qui décident de diffuser publiquement des clichés les montrant,

parfois en uniforme, devant des croix gammées. L'un d'entre eux, un légionnaire, se montre par exemple de la sorte sur son compte Instagram tenant lui-même un drapeau ukrainien déployé, et va jusqu'à reproduire en description de sa photo les premiers mots, «*Ein Volk...*» («un peuple»), du slogan nazi «*Ein Volk, ein Reich, ein Führer*» («Un peuple, un empire, un guide»). Pour établir son décompte de 50 cas de militaires aux convictions néonazies dans l'armée française, Mediapart n'a retenu ces cas («saluts» discrets et photos dans les musées) que lorsqu'ils étaient étayés par d'autres références plus explicites (voir Boîte noire).



Montage effectué à partir de captures d'écran sur les réseaux sociaux. Des militaires partagent sur les réseaux sociaux des photos les montrant en train de prendre la pose devant des drapeaux du III^e Reich... exposés dans des musées. © Mediapart

Et puis il y a les «classiques»: ces pseudos qui fleurissent sur les réseaux sociaux auxquels des soldats accolent un «88». Nulle référence au numéro de leur régiment mais au H, la huitième lettre de l'alphabet, qui est doublée. Pour «*Heil Hitler*». Certains ne finissent pas avec ces codes. Comme ce militaire qui s'est choisi pour pseudo sur Instagram «*Valhalla SS*». Ou cet autre qui utilise pour biographie «*Meine Ehre heißt Treue*» («Mon honneur s'appelle fidélité»). Soit la devise gravée sur la boucle de ceinture des SS en référence à leur fidélité à Adolf Hitler.

Le légionnaire Danilo P. aime à afficher sur Instagram des clichés montrant ses tatouages non équivoques: sur le ventre, une croix celtique; sur l'épaule, le slogan «*White Pride*»; entre les omoplates, un aigle surmontant un soleil noir. Populaire dans les mouvances néonazies, et en particulier celles aux accents de mysticisme et d'ésotérisme, le soleil noir a figuré sur la couverture du manifeste de Brenton Tarrant, le terroriste australien auteur de la tuerie ayant fait 51 morts dans deux mosquées à Christchurch, en Nouvelle-Zélande. Composé de douze lettres «*Sig*» de l'alphabet runique, la même

qui dédoublée forme l’emblème de la SS, le soleil noir était notamment représenté sur le sol de marbre du château de Wewelsburg en Allemagne, acquis par Heinrich Himmler en 1934 dans le but d’en faire un centre d’élaboration des théories raciales nazies et un lieu de cérémonies pour la SS qu’il dirige.

Il n’y a pas que sur son corps que Danilo montre sa fascination. Dans l’appartement de celui qui vient de quitter la Légion, tasse et sous-tasse siglées «SS» côtoient une figurine de Benito Mussolini et une bouteille de bière à l’effigie d’Adolf Hitler... Contacté, Danilo P., après avoir pris connaissance de nos questions, nous a fait savoir qu’il ne «souhaite pas répondre» et nous «interdit» de diffuser ses photos.

Plus problématique encore: ces militaires n’hésitent plus à glorifier le nazisme non seulement sur les réseaux sociaux mais aussi au sein même de leurs régiments. Plusieurs photos et vidéos montrent en effet des drapeaux et autres symboles sans équivoque affichés au sein même des casernes. Dans une courte vidéo filmée en décembre 2019, une dizaine de militaires fêtent Noël devant un drapeau noir orné d’une croix celtique, symbole utilisé par de nombreux mouvements d’extrême droite, notamment les suprémacistes blancs. Sur une autre photo, prise dans une chambrée, on distingue un drapeau similaire ainsi qu’une affiche d’une commémoration des événements dits d’«Acca Larenzia», où se retrouve

chaque année la fine fleur de l’ultradroite européenne pour commémorer la mémoire de trois jeunes militants du parti néofasciste italien MSI tués en 1978.



Sur une photo exposée sur les réseaux sociaux par un militaire, un frigidaire sur lequel ont été tracé deux croix gammées. © Mediapart

Plus anecdotique peut-être, mais tout aussi révélatrice, cette photo, vraisemblablement dans une caserne, d’un frigidaire sur lequel ont été tracées deux croix gammées. Enfin, sur un autre cliché où plusieurs militaires partagent un repas, on aperçoit en arrière-plan un drapeau de la République de Salò, état fasciste fantoche dirigé par Mussolini dans les dernières années de la Seconde Guerre mondiale.

Certains continuent à manifester leurs opinions en pleine opération. Parmi eux, on retrouve le légionnaire Nikita H., celui qui s’amuse à filmer des enfants noirs en Guyane faisant un salut nazi. Le mois dernier, il diffuse des souvenirs de sa participation en 2020 à l’opération Barkhane, la mission française visant à lutter contre les groupes armés djihadistes au Sahel. Outre des photos de lui en tenue sable, fusil d’assaut en bandoulière, il publie une vidéo d’un jeune enfant noir manifestement forcé à faire une série de pompes dans le désert. On y entend les encouragements goguenards des légionnaires avec en voix off le caméraman, visiblement Nikita H., qui commente en ukrainien

puis en russe: «*Pompe, sale pute! Qu'est-ce que tu pensais? Que la nourriture française est distribuée gratuitement?*»

L'attitude de Nikita H. avec ces enfants noirs en Guyane comme au Mali illustre le problème, grave, que pose l'emploi de militaires aux convictions néonazies dans le cadre d'opérations de l'armée française. Parce qu'ils sont racistes, ces hommes, armes au poing, se retrouvent en situation de brimer, maltraiter, humilier des individus. Au nom de la France.

Major de la 329^e promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active, le sergent Victor G. intègre en 2019 le 3^e RPIMa. On pourrait alors imaginer révolue l'époque où il écrivait sur son compte Instagram être à Dubaï «*#chezlennemie [sic]* » ou bien agrémentait une photo le montrant serrant la main d'un homme asiatique d'une saillie raciste: «*Derrière leurs sourires se cache souvent leur fourberie #nem #free #nouille #riz.*» Pourtant, depuis le désert malien où il est engagé en 2020 dans le cadre de l'opération Barkhane, Victor G. arbore un symbole tatoué sur le triceps : celui du «*C3G*», un groupe qui rassemble le gratin de l'extrême droite militante lyonnaise et dont le nom officiel «*Cigale 3 Grammée* », est un jeu de mots permettant à ses membres de répéter à loisir «*Sieg Heil croix gammée* »...

Nombre des cinquante nouveaux cas révélés aujourd'hui avaient, avant leur incorporation, déjà publié sur les réseaux sociaux des contenus dans lesquels ils affichaient leur fascination pour le nazisme. Alors, comment expliquer ces «*trous dans*

la raquette » évoqués par Florence Parly, **interrogée le 14 juillet 2020 par France Info**, au lendemain des premières révélations de Mediapart ?



Le sergent du 3^e RPIMa, Victor G. arbore un symbole tatoué sur le triceps : celui du «*C3G*», un groupe qui rassemble le gratin de l'extrême droite militante lyonnaise et dont le nom officiel «*Cigale 3 Grammée*», est un jeu de mots permettant à ses membres de répéter à loisir «*Sieg Heil croix gammée*». À gauche, il se fait photographier en compagnie d'un ancien responsable du Bastion social. © DR

Peut-être dans les moyens mis pour combler ces trous. Dans un avis de la commission de la défense nationale et des forces armées à propos du projet de loi de finances pour 2021, on découvre que, concernant le crédit «*Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France*», là où le budget de la DGSE est marqué par une hausse de 310 %, celui de la DRSD baisse de 14,6 %...

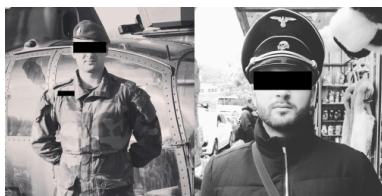
Et ce, alors que l'auteur de cet avis, le député Fabien Gouttefarde, pointe un «*besoin de protection de la sphère défense [qui] conduit la DRSD à monter en puissance rapidement pour se transformer et se moderniser*». Et l'élue de préciser, entre autres, que «*pour fluidifier le processus d'habilitation, des outils d'aide à la décision seront mis en place en 2021*».

Lorsqu'on l'avait interrogé à l'été 2020, le ministère des armées avait avoué : «*Par construction, nous n'avons pas les moyens de suivre les publications de nos 140000 personnels lorsqu'ils s'expriment sur Internet. Tous ne font pas état de leur qualité de militaire dans leurs publications ou s'expriment sous une autre identité. [...] Une minorité de soldats s'expriment via leurs comptes personnels sur les réseaux sociaux ou sur des sites extrémistes sans que l'armée de terre puisse le détecter.*»

Un an plus tard, relancé sur les failles que notre enquête pointe, le ministère des armées répond que « *la DRSD réalise un travail immense et crucial afin de prévenir toute incursion de ce type d'idéologies dans les armées. Mais, comme Madame la ministre des armées a eu l'occasion de le dire, il faut bien entendu rester humble car aucun dispositif de détection n'est infaillible* ».

Trop « précieux » pour être viré

Sur France Info, Florence Parly avait tenu un discours de fermeté concernant les cas de militaires néonazis révélés quatre jours plus tôt par Mediapart: « *Nous sommes très attentifs à cela parce qu'ils véhiculent une idéologie qui n'a pas sa place dans nos armées, ce sont des extrémistes, des révisionnistes. [...] Il faut prendre cela énormément de sérieux. C'est ce que nous faisons et c'est pourquoi le haut commandement s'en est immédiatement saisi! Ce n'est pas parce que ce sont des cas rares que nous ne devons pas prendre de sanctions!* » Ce discours volontariste n'a été que partiellement suivi d'effet.



Le légionnaire Serg V. s'affiche avec une casquette SS. © Mediapart

Le 21 octobre, le père d'un chasseur alpin épinglé dans la première enquête de Mediapart nous a écrit pour se plaindre que son fils, après avoir recouvert son tatouage – la devise de la SS –, avait écopé de 40 jours d'arrêts et devait être dégradé pour une durée de six mois, avant que l'armée ne se ravise et ne le radie définitivement.

Un récit similaire nous était fait à propos de Teddy M., un sous-officier du 2^e régiment étranger parachutiste (2^e REP) qui avait orné son corps d'un imposant soleil noir sur l'épaule, d'une *totenkopf* sur le bras et de la devise de la SS sur le torse. Selon une source proche du dossier, le sous-officier devait recouvrir un seul tatouage, les autres ayant été faits antérieurement à son entrée dans la Légion, et comme le chasseur alpin être

condamné à des jours d'arrêts. Mais, contrairement à ce dernier cas, Teddy est, de ce que nous avons pu en constater, toujours militaire. Sur une photo publiée le 1^{er} février 2021 et prise dans le bar de la caserne du 2^e REP, il apparaît en compagnie de collègues légionnaires dont deux d'entre eux figurent dans notre liste de néonazis. Selon la source proche du dossier déjà citée, Teddy se serait vanté d'être trop « *précieux* » pour être viré.

Interrogé sur la réalité des sanctions évoquées par Florence Parly, le ministère des armées nous répond qu'« *en juillet 2020, sept militaires ont déjà été lourdement sanctionnés dont deux ont fait l'objet d'une radiation* ». Sans préciser qu'elle est la teneur des « *sanctions lourdes* » évoquées.

Toujours lors de l'intervention de Florence Parly sur France Info, la ministre des armées avait affirmé: « *Nous sommes très attentifs au moment de leur recrutement, il y a un service dont c'est la responsabilité de s'assurer que ceux qui nous rejoignent ne véhiculent pas ce type d'idéologie.* » Il s'agit du Centre national des habilitations de défense (CNHD, une antenne de la DRSD) qui dispose, entre autres, d'un outil de criblage des réseaux sociaux.



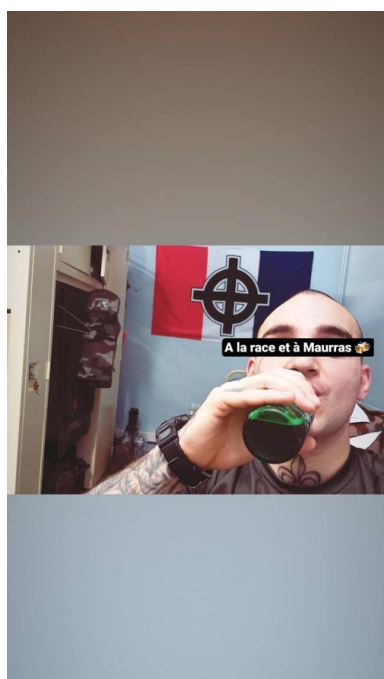
Sur Instagram, Lucas M. s'affiche à l'été 2019 vêtu d'un T-shirt à la gloire de la Division Charlemagne, une unité de la Waffen-SS composée de volontaires français. En 2020, il intègre la Légion étrangère. © Mediapart

L'histoire de Lucas M. vient très exactement contredire la ministre.

En avril 2019, Lucas M. partage sur Facebook une vidéo du chanteur Bilal Hassani (fréquemment victime d'insultes homophobes) et commente « *Zyklon B sa mère* », en référence au pesticide utilisé par les nazis dans les chambres à gaz durant la Seconde Guerre mondiale. Une autre fois, il poste

une vidéo montrant un homme transgenre avec pour commentaire: «BurnBurnBurnBurnBurn», soit «BrûleBrûleBrûleBrûleBrûle»...

Sur Instagram, Lucas s'affiche à l'été 2019 vêtu d'un T-shirt à la gloire de la Division Charlemagne, une unité de la Waffen-SS composée de volontaires français. En juin 2020, il participe à un chat d'extrême droite sur la messagerie Telegram, partageant une vidéo intitulée «Guerre raciale : le fondamentalisme antiblanc, nouvelle religion de l'Occident», du néonazi français Boris Le Lay.



Pour fêter son incorporation dans la Légion étrangère, Lucas M. trinque «à la race et à Maurras». © DR

En décembre 2019, il prépare un dossier de candidature pour rejoindre l'armée. Au moment de conclure notre première enquête, ignorant s'il l'avait finalement intégrée ou non, Mediapart l'avait contacté (voir sa réponse complète dans l'onglet Prolonger) ainsi que le ministère. L'un et l'autre nous avaient confirmé que cela n'était pas le cas. Nous n'avons donc rien publié le concernant. Alors qu'à la suite des questions envoyées par Mediapart, l'institution militaire n'ignorait rien du profil de Lucas M. et de ses publications néonazies, le jeune homme a pourtant bel et fini par intégrer ses rangs.

Il pose désormais sur les réseaux sociaux en uniforme de la Légion, tantôt porteur du célèbre béret vert, tantôt muni de son képi blanc. Sans avoir renié ses convictions. Pour fêter son incorporation, il trinque «à la race et à Maurras» et se fait tatouer dans le cou «Me ne frego» («Je m'en fous») — une célèbre devise du fascisme italien.

Le samedi 6 mars, un légionnaire publie sur Instagram des images du barbecue organisé avec une quinzaine de camarades, tous en tenue. En légende d'une photo de la tablée en extérieur, il a écrit «13 DBLE» en référence à la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, basée dans le Larzac. Sur une vidéo, quelques légionnaires rangent en musique le fruit de leurs agapes. Ce qu'ils écoutent? «Cara al sol», hymne de la Phalange espagnole et symbole du franquisme. Quand il remarque qu'on le filme, Lucas M. effectue un salut nazi, ce qui provoque l'hilarité de celui qui enregistre la scène. Un autre légionnaire met sa main droite sur le cœur, dans une attitude de recueillement en écoutant le chant qui fait toujours florès parmi les nostalgiques du Caudillo. Lucas M. prend le bras de son camarade et lui fait faire un salut nazi. Créée en 1940, la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère était l'un des premiers régiments des Forces françaises libres (FFL) lors de la Seconde Guerre mondiale.

Boîte noire

Quarante-sept des cinquante militaires mis en cause par notre enquête ont été contactés via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et VKontakte) le 23 ou le 24 février 2021. Pour ceux n'ayant pas répondu, nous les avons relancés le 1^{er} mars, puis le 8 mars.

Pour deux des trois exceptions, leurs comptes sur les réseaux sociaux ont disparu au cours de notre enquête. Nous avons demandé leurs contacts via Instagram au compte du C3G, groupe dont ils sont membres. Nous n'avons pas reçu de réponse. Nous avons insisté pour le sergent Victor G. Auprès de son régiment puis à la DICOM en demandant que nos questions lui soient transmises.

Pour le cinquantième militaire, nous ne disposons que de son pseudo. Son compte Instagram est actif mais impossible de lui envoyer un message en raison de ses paramètres de confidentialité.

Les comptes Instagram et Facebook de plusieurs militaires ont été désactivés ou les paramètres de confidentialité changés après avoir reçu nos questions. Trois soldats ont affiché nos messages en « story » avec des émojis rire.

Une quinzaine de soldats ont répondu à nos messages, sans répondre à nos questions (*voir l'onglet Prolonger*).

Nous avons envoyé nos questions ainsi que la liste des 50 militaires identifiés au ministère des armées le jeudi 25 février 2021, laissant un délai de deux semaines pour y répondre. À l'issue de ce délai, le jeudi 11 mars 2021, le ministère nous a fait parvenir par mail ses éléments de réponse (*voir l'onglet Prolonger*).

Prolonger

Via Instagram, l'homme qui se cache derrière le pseudo « JH Lgs » s'est étonné le 24 février : « *J'apparaît dans une enquête ? Ben j'aimerais bien voir ça tiens, et à partir de quel moment vous avez estimé que j'étais un néonazi ? Les seuls nazis c'est vous* ». Puis, dans la même journée : « *c'est quoi un nazi ? Le seul commentaire que je vais faire c'est te dire d'allez te faire enculer [sic]* ». Enfin, il nous a relancé avec une suite d'insultes variées.

Vlad T. nous a répondu le même jour qu'il n'avait « *rien à voir avec ça* » sans plus répondre aux questions. Ervin N. qu'il ne nous donnait « *pas l'autorisation de poster mes photos, indiquer mon nom ou mes informations personnelles, merci* ».

À propos de sa coque de téléphone portant l'emblème de la « *Misanthropic Division* », un groupe néonazi actif en Ukraine, Guilhem B. explique que le groupe en question « *lutte surtout pour l'Ukraine, la liberté, contre la corruption et l'impérialisme russe* » et que « *[ses] positions personnelles n'ont pas et n'influencent pas [sa] vie professionnelle surtout avec l'armée de terre* ».

Certains ont nié toute affiliation au néonazisme. Ainsi Pasha K. nous assure que nous faisons erreur (« *je ne suis pas un soldat, je joue au Airsoft [sic]* »), alors que sur plusieurs photos en notre possession, il apparaît en tenue de la Légion étrangère et à bord de navires militaires. Il jure être « *apolitique* », que le tee-shirt d'un groupe néonazi russo-ukrainien lui servait à travailler dans un garage et que son tatouage sur le torse n'aurait aucun lien avec les emblèmes de plusieurs groupes néonazis.

« *Valhalla SS* » nous a répondu que nous nous trompions, qu'il n'avait rien à voir avec l'armée française, contrairement à plusieurs photos qu'il a lui-même postées sur des bases françaises dans le cadre de l'opération Barkhane. Quant à son pseudo, il admet que le « *SS* » peut prêter à confusion mais jure qu'il s'agit là des premières lettres de son nom et de son prénom...

Tomas S. nous explique qu'il n'a « *pas rencontré de néonazisme dans l'armée* », alors qu'on l'interrogeait sur sa biographie sur Instagram reprenant la devise de la SS : « *Meine Ehre heißt Treue* » (« *Mon honneur s'appelle fidélité* »). « *L'honneur et la loyauté sont la devise de l'armée, ainsi que mes principales valeurs de vie, que je suis toute ma vie, donc je l'ai écrit dans mon profil sur le réseau social. Ce n'est rien de nazi !* », se justifie-t-il.

De manière plus explicite, le militaire qui se cache sur Instagram derrière le pseudo « *The Dyx* » nous a assuré être prêt à répondre à nos questions sur la présence de néonazis dans l'armée française. Après réception de nos questions, il nous a adressé un émoji doigt d'honneur.

Après avoir supprimé son compte Instagram dès l'envoi de nos questions lors de notre première enquête, Lucas M. nous avait envoyé jeudi 2 juillet 2020, depuis un nouveau compte Instagram, une photo d'un sandwich avec, au premier plan, un pouce en l'air. L'image était assortie du commentaire suivant : « *Tu noteras que pour mon grec, c'est salade oignons, sauce Mayo samourai supplément fromage.* » Un message ironique puisque nos questions portaient sur

plusieurs des images et commentaires qu'il faisait sur les réseaux sociaux. Puis il a répondu pour partie à nos questions :

« J'apprécie l'attachement que tu portes à mes projets professionnels, cependant compte tenu de l'intérêt que t'y mets, je me dois de t'informer de ton problème chronologique : le projet d'armée que j'avais pour sortir de mon chômage nauséabond est avorté, je suis à la recherche d'emploi. D'ailleurs penses-tu qu'ai-je une chance d'être recruté à Mediapart ? Faut-il des compétences spécifiques ou des formations ? Et si oui, lesquelles ? Je ne suis que détenteur du brevet des collègues.

Blague à part, je suis actuellement inscrit chez Pôle emploi et cherche activement un travail.

Pour le reste, je n'ai aucun souvenir de cela, mais il est vrai que j'ai pas de tendresse particulière pour le chanteur et artiste Bilal Hasani, musicalement j'suis hélas pas trop fan.

Pour le trans, aucun souvenir hélas, ça ne me dit rien.

Boris Lelay jamais lu une seule de ses lignes ou écouter une quelconque vidéo de lui, mais je connais de nom oui comme beaucoup de Français.

En ce moment j'suis sur Delavier [Frédéric Delavier, auteur de livres sur la musculation et la diététique – ndlr], pas trop mal, penches-y toi ça devrait peut-être guérir ton problème d'IMC [indice de masse corporelle – ndlr]. Respectueusement. »

Le ministère des armées a adressé les réponses suivantes à nos questions :

Les éléments soulevés par l'enquête de Mediapart sont très graves et ont fait l'objet d'une analyse minutieuse.

Le ministère des armées réaffirme que toutes les idéologies néfastes, nauséabondes, révisionnistes, extrémistes, sont proscrites dans les armées. Nous vous confirmons qu'il n'y a aucune tolérance, bien au contraire.

La DRSD réalise un travail immense et crucial afin de prévenir toute incursion de ce type d'idéologies dans les armées. Mais, comme Madame la ministre des

Armées a eu l'occasion de le dire, il faut bien entendu rester humble car aucun dispositif de détection n'est infaillible.

Vous comprendrez que nous ne commentons ni nos méthodes d'investigations, ni les cas individuels.

Ce qu'il est possible de vous dire néanmoins, sur les 50 noms que vous avez publiés :

o un n'est pas identifié ;

o une douzaine d'entre eux ne sont plus liés aux armées ;

o pour une vingtaine des cas cités, nos investigations, qui se poursuivent, ne confirment pas vos informations de liens avec l'ultra-droite ;

o une dizaine de légionnaires avaient déjà été détectés lors de leur engagement. N'étant pas impliqués dans des affaires de crimes de sang, ils ont été recrutés dans le cadre du droit à l'oubli spécifique à l'incorporation dans la légion étrangère. Ils ont été mis en garde et n'ont, à notre connaissance, rien publié depuis leur engagement ;

o enfin, quelques-uns des militaires cités avaient déjà été détectés et sanctionnés pour les faits évoqués.

Au bilan et en l'état de nos investigations, Mediapart révèle l'existence de 6 à 7 cas qui n'étaient pas encore détectés sur nos radars (sur 210 000 personnels militaires). Ces informations sont déjà intégrées par le ministère. Aucune forme d'idéologie contraire aux valeurs de la République n'y est tolérée.

Dans ces proportions, il convient de préciser que ces comportements condamnables relèvent du domaine de la dérive individuelle.

Pour rappel en juillet 2020, 7 militaires ont déjà été lourdement sanctionnés dont deux ont fait l'objet d'une radiation. Si les enquêtes que nous avons à nouveau dépêchées confirment les faits que rapportent Mediapart, les quelques profils que vous avez révélés et qui sont toujours en activité seront lourdement sanctionnés par les chefs de corps concernés et sous l'autorité des chefs d'état-major d'armée qui assurent un suivi tout particulier du sujet.

De manière plus générale, il faut redire notre humilité et nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux épisodes. Pour cela, notre vigilance ne faiblit pas et notre détermination demeure constante.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.